



ARRÊTÉ N° 2024-269

Publié par affichage électronique
sur le site du CDG 35
www.cdg35.fr
le 15/03/2024

CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Portant liste nominative des candidats admissibles

AUX CONCOURS EXTERNE, INTERNE et 3^{ème} CONCOURS

D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES 2024

Catégorie B : Femme/Homme

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

Vu le Code Général de la Fonction publique,

VU la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et la citoyenneté,

VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010, modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,

VU le décret n° 2011-789 du 28 juin 2011, modifié, fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté n° 2023-585 du 27 avril 2023, portant ouverture pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine et du Morbihan, des concours externe, interne et troisième concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives 2024,

VU l'arrêté n° 2024-24 du 15 janvier 2024, portant liste nominative des membres du jury des concours externe, interne et troisième concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives 2024,

VU l'arrêté n° 2024-25 du 15 janvier 2024, portant liste nominative des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et troisième concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives 2024,

Vu l'arrêté n° 2024-26 du 15 janvier 2024, portant liste nominative des correcteurs désignés pour participer à la correction des épreuves écrites d'admissibilité des concours externe, interne et troisième concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives 2024,

Vu l'arrêté n° 2024-146 du 05 mars 2024, portant levée de réserve des candidats admis à concourir sous réserve aux concours externe, interne et troisième concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives 2024,

Vu les délibérations du jury, réuni le 14 mars 2024,

A R R E T E :

Article 1 :

Le nombre de candidats déclarés admissibles aux concours externe, interne et troisième concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives 2024, organisés par le centre de gestion d'Ille et Vilaine pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de Bretagne, est arrêté à 32 (trente-deux), selon la répartition suivante :

Concours externe	22
Concours interne	7
Troisième concours	3
TOTAL	32

La liste nominative des candidats admissibles est jointe en annexe.

Article 2 :

Le Directeur général du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine.

Article 3 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait à Thorigné-Fouillard,
Le 15 mars 2024

**LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES
AUX CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS
D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
Session 2024**

Centre de Gestion organisateur :

Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 THORIGNÉ FOUILLARD CEDEX

NOM	Prénom	Voie	Identifiant
ANNE	Sarah	INTERNE	221544
BALLANGER	Laurie	EXTERNE	221807
BESCOND	Vivien	EXTERNE	221546
BIOTEAU	Emilien	EXTERNE	221850
CHIBOUST	Fabien	TROISIEME CONCOURS	221681
DELAGE	Alexandre	EXTERNE	222005
DENEU	Antonin	EXTERNE	221935
DINSPEL	Anne-Laure	EXTERNE	221770
DOARE	Malo	EXTERNE	221739
DROULERS	Louis	EXTERNE	221568
DRU	Marine	EXTERNE	221570
GONZALEZ	Damien	EXTERNE	221986
GUILLEUX	Mauranne	EXTERNE	221647
KABORE	Julien	INTERNE	221835
LE GUILLOU	Benoît	EXTERNE	221810
LINDEN	Jacques	EXTERNE	221533
L'HOSTIS	Audrey	EXTERNE	222012
MARREC	Bertrand	EXTERNE	221558
MEUDEC	Kevin	INTERNE	221771
MOISAN	Thomas	INTERNE	221861
PACHECO-BRUNO	Jérémy	TROISIEME CONCOURS	221633
PADRONI	Sabrina	EXTERNE	221915
PAJOT	Aurelien	INTERNE	222025
PERRAUD	François	INTERNE	221971
RAMONET	Matthieu	EXTERNE	221573
ROUXEL	Julien	EXTERNE	221723
SOUETRE	Hugo	INTERNE	221683
TESSIER	Eugénie	TROISIEME CONCOURS	221624
THOMAS	Sandrine	EXTERNE	221761
TOYE	César	EXTERNE	221545
TREMELO	Ronan	EXTERNE	221667
VIGNES	Camille	EXTERNE	221802

Soit 32 candidats admissibles.